

Transsexualité : Parcours Pénible vers l'Etre Soi - 1/2

Il s'agit ici d'un bilan récapitulatif. Il existe bien entendu des exceptions.

Un jour, une maternité, un accouchement : "C'est un garçon !" s'écrie l'accoucheuse.

Comment le sait-elle ? Petite lapalissade : parce qu'il a un pénis. Evident ? Non.

Parce que le petit garçon va grandir. Ses parents vont envisager pour lui une foule de projets, vont l'imaginer adulte, le voir marié avec une jeune femme idéale, avoir des enfants.

Mais le petit "garçon", lui, n'est pas bien dans ce corps que la nature lui a donné. Peu à peu, il commence à prendre conscience qu'il est prisonnier, ou plutôt, qu'elle est prisonnière d'une apparence qui n'est pas la sienne.

Difficile pour un enfant d'annoncer à son papa et à sa maman qu'on n'est pas ce qu'ils pensent que nous sommes. Alors, on culpabilise, on se tait et on souffre dans la solitude.

L'enfant grandit, s'affirme, sort du giron familial.

Un jour, "il" décide de devenir vraiment et intégralement "elle".

D'abord, oser en parler : aux amis, au médecin traitant, et parfois, si on y arrive, à la famille.

C'est alors que commence le pénible parcours vers l'Etre Soi, que la société, encore ancrée dans ses principes rigides ne facilite guère. 3 ans pour les plus chanceuses, mais cela peut durer 15 ans. A la merci des médecins, des psychologues et de la justice, il faut une sacrée dose de courage pour y parvenir.

En France, deux choix possibles : *le parcours officiel ou le parcours libre*

Le parcours officiel présente l'avantage qu'il est clairement balisé et que la prise en charge par la sécurité sociale est automatique. Mais il n'est malheureusement pas la meilleure solution.

Il faut compter environ deux ans au moins pour recevoir, éventuellement sa première hormone.

Une batterie de tests et de questions vous attend. Puisqu'il est censé pouvoir reconnaître une personne transsexuelle, il cherchera à vérifier si vous n'êtes pas plutôt schizophrène ou que sais-je encore ? Pas toujours très délicate, la méthode utilisée prétend vérifier votre "tendance" et la persistance des "symptômes" dans la durée (comme s'il pouvait s'agir d'un simple caprice !).

Ensuite, il vous enverra chez un endocrinologue qui vous prescrira un anti-androgène (inhibiteur de testostérone). Oestrogènes et progestérone suivront. Il faut compter environ trois ans d'hormonothérapie pour une féminisation complète (féminisation du visage, affinement de la peau, migration des graisses et pousse des seins).

Il conviendra également de procéder à une épilation définitive du visage, des soins esthétiques complémentaires et des soins phoniatriques visant à modifier la voix.

En ce qui concerne la vaginoplastie, il faudra compter 6 mois à un an avant l'opération.

Celle durera plusieurs heures, nécessitera une hospitalisation d'environ deux semaines et deux mois de convalescence.

A ce sujet, beaucoup de transsexuel (les) français (e) s préfèrent partir à l'étranger, notamment en Belgique où les résultats sont souvent nettement meilleurs. La chirurgie française n'étant pas toujours très au point en ce domaine (à quelques exceptions près), il ne vaut mieux pas risquer un résultat désastreux qui ne ferait qu'accroître les difficultés psychologiques.

Malheureusement, à l'étranger, il n'y a pas de prise en charge par la sécu française. Il faut donc compter de 15000 à 20000 euros pour l'opération.

En ce qui concerne le changement d'identité (prénom sur quasi tous les documents sauf la mention du sexe et le "1" sur le n° INSEE), une requête devra être introduite auprès du juge aux affaires familiales. Un conseil : mieux vaut pour vos démarches juridiques de faire appel à un avocat. Cette modification facilitera les démarches juridiques ultérieures.

Ensuite, une requête sera introduite au tribunal de Grande Instance pour un changement total (y compris le n° de l'INSEE).

Il faudra compter de 6 mois à un an pour que le jugement intervienne. Selon le tribunal, des expertises

Transsexualité : Parcours Pénible vers l'Etre Soi - 2/2

peuvent être ordonnées par le juge (Allons, courage !). Une triple expertise est parfois vécue comme un viol car très onéreuse (1000 à 2000 euros).

Le parcours libre :

Contrairement à une croyance assez répandue, une prise en charge par la sécurité sociale est également possible via la filière libre. Il suffira d'une demande de l'un des praticiens qui vous suit (psychiatre, endocrinologue, chirurgien). Elle couvre le suivi psychiatrique, le suivi hormonal et la vaginoplastie. Malheureusement, les autres soins pourtant nécessaires et onéreux ne sont toujours pas remboursés (pas non plus en filière officielle).

L'avantage non négligeable de cette filière est que vous êtes entièrement libre du choix de vos médecins. Il existe également des endocrinologues qui acceptent le démarrage du traitement hormonal avant l'aval du psychologue.

Reste-il des traces de votre ancienne identité ? Oui, une seule : une mention "née garçon" sur votre certificat de naissance.

Pourquoi lutter pour la disparition de cette mention ? D'abord, certaines personnes peuvent avoir accès à l'acte de naissance original. C'est le cas dans le cadre d'un mariage, d'une adoption, d'une démarche devant notaire ou lors d'un héritage, etc. Cela constitue une véritable violation de la vie privée.

Ensuite, comme le souligne Waela, on ne peut pas être homme, puis femme. En réalité, elle a toujours été femme, les apparences étaient trompeuses. Il conviendrait que le législateur tienne compte de cet état de chose.

Quoi qu'il en soit, que ce soit du point de vue physique que du point de vue psychologique, le trajet est pénible et parfois vécu comme une véritable torture. Pour des êtres déjà fragilisés par une situation de longue durée, la société fait peut-être un peu trop "payer" la métamorphose du papillon, comme si ils devaient être puni d'avoir une identité différente que celle que leur corps suggère.

Dans tous les cas, ils et elles méritent un fameux coup de chapeau ! Nous ne pouvons que leur souhaiter tout le bonheur du monde.

Azaléa

Un grand merci à Waela pour ses précieux renseignements.

Autres sources :

Divers témoignages anonymes (et sites persos) ne désirant pas être cités.

Site de Caritig "Foire aux infos" http://www.caritig.org/index_fr.html

Site asb <http://www.asbfrance.org/>

Article publié avec l'accord de l'auteur : Azaléa, du site <http://www.ananasshow.be.tf>

Cyril - <http://www.lgbth.com>